



Diplôme
Diplôme
université
générique



Établissement
Université Paris
Cité

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DUC761

Responsable pédagogique : Pr Charbel Massaad

Forme de l'enseignement : en présentiel et en distanciel simultané

[Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine](#)

Objectifs

Cette formation est destinée aux professionnels de santé et de futurs chefs d'entreprise, titulaires d'un doctorat, porteurs d'un projet innovant. Elle a pour but de répondre à leur besoin en compétences toujours plus important dans les domaines juridique, financier et communicationnels pour développer leur activité de santé.

Elle offre une triple expertise (juridique et comptable, communication, encadrement) et une analyse des conséquences croisées des impacts juridiques (fiscal, bancaire et financier) dans les opérations d'affaires.

Le programme est axé sur les aspects techniques et pratiques indispensables à la réussite professionnelle des participants.

Savoir-faire et compétences

À l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

- Lire et comprendre un compte de résultat + un bilan
 - Dialoguer avec un/son expert-comptable
 - Distinguer des taux de TVA en fonction des activités de santé
 - Nouer des contacts de bon niveau (contacts fiables et durables), définir un réseau exploitable et durable
 - Se positionner déontologiquement par rapport aux médias et identifier les usages de la parole publique, positionner son langage en fonction de sa cible, définir sa cible, identifier leviers de lobbying par activité
 - Définir le contexte conflictuel de l'encadrement.
- +
- Parcours profession de santé libérale :
 - Identifier leviers de financements (pas forcément les banques) et d'épargne, lever des fonds de reprise d'activité
 - Investir des revenus ou des excédent de revenus, mettre en œuvre des méthodes de reprise d'impayés
 - Construire un scénario ou méthodologie de reprise d'activité
 - Créer un centre de santé > voir démarche de l'ARS
 - Parcours création de start-up :
 - Déposer un brevet
 - Identifier leviers de financements



- Développer une invention hors de l'université

Admission

Conditions d'admission

L'entrée en formation nécessite un avis pédagogique. Vous déposerez dans [C@nditOnLine](#) :

- votre Curriculum Vitae
- votre lettre de motivation pour participer à la formation
- vos diplômes vous permettant de justifier l'accès à la formation

Public cible

- Professionnels de santé : médecins, chirurgiens-dentistes, kinésithérapeutes, psychologues, pharmaciens
- Titulaires d'un master, quel que soit le domaine

Droits de scolarité

FRAIS DE FORMATION*

- Pour toute personne bénéficiant ou pas d'une prise en charge totale ou partielle : **3210 €**
- Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
 - Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **1650 €** (justificatif à déposer dans C@nditOnLine)
 - Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **1650 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans C@nditOnLine)
 - Apprenant bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle de France Travail : **1650 €**
 - Apprenant justifiant d'un statut de demandeur d'emploi sans prise en charge de France Travail : **1650 €**

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes déjà inscrit(e) dans un Diplôme National à Université de Paris sur la même année universitaire, vous êtes exonéré(e) des frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans C@nditOnLine).

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

[Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE](#)

Pré-requis obligatoires

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans rubrique "Conditions d'admission").

Et après

Poursuite d'études

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Insertion professionnelle

- Cadre de haut niveau ou chef d'entreprise d'une société du secteur de la santé ou chef d'entreprise de startup
- Recherche et Développement

Contact(s)



Contacts

Charbel Massad

✉ charbel.massaad@u-paris.fr

Thomas Carbonnier

✉ avocat@thomascarbonnieravocat.fr

Anne Bouillet

✉ anne.bouillet@parisdescartes.fr

Djohiho Christelle Kinsou

☎ 01 76 53 46 35

✉ djohiho.kinsou@u-paris.fr

Infos pratiques

Contacts

Charbel Massad

✉ charbel.massaad@u-paris.fr

Thomas Carbonnier

✉ avocat@thomascarbonnieravocat.fr

Anne Bouillet

✉ anne.bouillet@parisdescartes.fr

Djohiho Christelle Kinsou

☎ 01 76 53 46 35

✉ djohiho.kinsou@u-paris.fr

Lieu(x)

📍 Paris



Programme

Organisation

Référence formation : DUC761

*****La date de début de formation est sous réserve de modification.**

Volume horaire : 90 heures de CM, TD et TP

Calendrier : Novembre à Juin (*sous réserve de modification)

Rythme : Cours du soir de 19h00 à 21h00, 2 jours par semaine (mardis et mercredis). Il y aura quelque jeudis pour certains intervenants sous réserve de modifications.

Lieu : Campus Saint-Germain-des-Prés, 45 rue des Saints-Pères, 75006 Paris. Les cours seront simultanément en distanciel

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Module 1 : Finance - Droit - Comptabilité

Fondamentaux : droit des sociétés et droit du travail ; Statuts sociaux du praticien libéral et du dirigeant de société ; Comptabilité pour non financier ; Protection des données de santé ; Responsabilités civile, pénale et déontologique ; TVA du secteur de la santé

Module 2 : Communication, management, réseaux

Cybersécurité des dispositifs médicaux ; Machine learning et data mining au service de la santé ; Créer et développer un réseau professionnel de haut niveau ; Optimiser la gestion de son activité professionnelle ; Communication numérique et outils de développement ; Savoir manager ; Relations entre industries de la santé et le parlement ; Résoudre par la médiation les conflits commerciaux

Module 3 - Start-up en technologie innovante

Création de sa start-up ; Optimisation du résultat fiscal de sa start-up ; Développer son activité via les marchés financiers ; Analyser la santé financière d'une entreprise

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique

Responsable pédagogique : Pr Charbel Massaad, Directeur de l'UFR de Sciences fondamentales et biomédicales

Coordinateur pédagogique : Me Thomas Carbonnier , Avocat

Membres de la commission pédagogique :



- Pr Charbel Massaad
- Me Thomas Carbonnier

Autres membres de l'équipe pédagogique : Wissam Achkar / Alexia André / Gérard Auffray / Ralph Badaoui / Daniel Bokobza / Thierry Chambon / Stanislas de Montlebert / Lionel del Aguila / Robert Deville / Joëlle Durieux / Alain Forgeot / Lydia Hourri / Abel Nallet / Jean-Marie Souclier

Ressources matérielles : Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

